

Rédacteur	Didier Galet
Interlocuteurs	Atelier « environnement »
Organisme	Agenda 21
date	14.04.2015

Ce deuxième atelier était l'occasion d'inviter plusieurs intervenants :

- Carola Cardon, architecte paysagiste qui travaille sur le diagnostic de Bray
- Christophe Parisot, le directeur de Seine et Marne Environnement

Bray sur Seine, un diagnostic vert – bleu...

Carola Cardon présente son cœur de métier : urbanisme, architecture du paysage et écologie. Elle travaille sur deux pays la France et l'Allemagne avec un bureau d'études dans chaque pays. Elle accompagne la commune dans une réflexion d'aménagement de certains espaces de la ville : entrée de ville, le port, le parc et le centre-ville.

Elle nous rappelle que l'environnement concerne également notre cadre de vie et pas uniquement la protection de l'environnement au sens écologique du terme. Elle conseille d'observer et de réfléchir à ce qui pourrait être aménagé sur notre environnement soit pour être plus agréable, plus beau, plus pratique ou plus attirant. Dans ses missions professionnelles, elle diagnostique les territoires afin de proposer des concepts urbains.



Elle constate que Bray n'utilise ou ne valorise pas suffisamment l'attrait naturel de la Seine. Que les entrées de ville sont à travailler afin d'inciter les visiteurs à découvrir la ville, que le port et le parc doivent également valorisés et travaille dans ce sens pour de prochaines propositions pour la municipalité.

Elle propose également d'encourager l'aménagement et la création des jardins et espaces typiques « Bray » chez les Braytois et les Braytoises et de commencer avec des petites actions qui permettraient de proposer aux habitants de s'investir dans des actions de fleurissement ou de plantation avec les simples et autres fleurs ou plantes locales avec une idée de thème pour plus d'unité.

Les lieux : le jardin, le parrainage des pieds d'arbres, devant la porte, dans un pot, devant la fenêtre...

A travers ce type d'actions :

- Aspect économique : ville fleurie = ville attractive = accueil tourisme
- Aspect social : troc des plantes, ateliers, rencontres, concours
- Aspect environnemental : biodiversité, maillage écologique

La capitale seine et marnaise de la Bassée

C'est une réalité peu connue mais Bray est le centre bourg de la Bassée qui recèle une vraie richesse patrimoniale.

Rédacteur : Didier GALET

Le directeur de Seine et Marne environnement nous présente les différentes activités de sa structure qui, de la pédagogie à l'accompagnement propose une large palette permettant aux particuliers comme aux collectivités de mieux être sensibilisés aux bonnes pratiques. (<http://www.me77.fr>).

Concrètement, sur Bray, l'agence accompagne l'acquisition foncière et la mobilisation de moyens pour créer l'Espace Naturel Sensible (ENS) en bord de Seine. Environ 5 hectares vont être, à partir de l'automne, réhabilités dans cet esprit avec le double objectif de valoriser le patrimoine naturel local et de conforter son rôle d'épuration. La mobilisation des moyens régionaux et départementaux permet de couvrir environ 80% des coûts. M. Parisot nous invite à consulter les habitants sur ce qu'ils aimeraient trouver au sein de cet ENS qui doit aussi être ouvert au public.

L'agence peut aussi nous aider sur plusieurs autres points :

- Le diagnostic énergétique de la commune
- La mise à disposition d'expositions itinérantes
- L'aide à la réalisation d'ateliers pédagogiques

M. Parisot nous invite aussi à mieux réfléchir la communication liée aux animations (la production de flyers) et la logistique de ces animations (bannir les gobelets, assiettes et autres éléments plastiques, trier les déchets, recycler ce qui n'est pas usager, réfléchir la mobilité..).

Il nous propose de nous prêter des outils pour communiquer sur les espaces naturels sensibles et celui de Bray en particulier, lors de la foire des 16 et 17 mai.

D'autres points à l'ordre du jour ont été abordés plus rapidement.

Le captage et l'usage de l'eau de pluie en ville. Les expériences observées ailleurs, sur des villes de taille comparable, n'ont pas été concluantes. L'idée la plus plausible serait d'utiliser les friches et espaces disponibles dans la ville pour installer des réservoirs qui pourraient être utilisés ensuite pour le nettoyage de la voirie et l'arrosage des plantes.

Un compte rendu est fait du groupe de travail qui s'est réuni pour estimer l'opportunité d'encourager **une coopérative bio** à Bray, en lien avec la Seine. Au regard du contexte et des différentes expérimentations menées autour, dans un triangle entre Provins, Fontainebleau et Sens, il semble plus pertinent de réfléchir à un lieu de transformation à destination des producteurs locaux, en lien avec la couveuse de Toussacq (<http://www.terredeliens-iledefrance.org/operation-toussacq>). Ce serait d'autant plus pertinent que l'on identifierait des clients à proximité (collectivités, collègues, primaires, Ephad... même le particulier). La possibilité d'une conserverie a été évoquée. Concrètement, la Fabrique à initiatives se propose de nous aider à estimer la faisabilité de ce projet. M. Parisot confirme tout l'intérêt de cette approche pensant même qu'il y a des débouchés liés au tourisme (s'approvisionner et manger bio), ce que nos intervenants de l'atelier tourisme semblent corroborer et qui pourrait être ainsi une spécialisation locale.

Enfin, mais en lien avec les précédents points, notre rapporteur, Laurent Lafaille, présente le concept des **Jardins de Cocagne** (<http://www.reseaucocagne.asso.fr>). Cette organisation porte, à la fois, des projets de développement économique et d'insertion. Elle est en capacité d'estimer la faisabilité d'un projet et de trouver les moyens de sa réalisation. La priorité locale est davantage orientée sur la mobilisation des acteurs déjà existants afin de mesurer s'il est pertinent et fondé de les faire travailler ensemble.

Les jardins partagés

Une association braytoise, dans laquelle on retrouve Dominique Fortin, maire-adjoint, propose la mise à disposition de jardins partagés. La surface disponible peut aller jusqu'à 1000 m. Pour l'instant, il reste 3 parcelles d'environ 280 mètres chacune de disponibles.

La cotisation annuelle est de 19 € par parcelle, ainsi que 10 € de droits d'entrée et un chèque de 30 € de caution (non encaissé) par personne. Vous êtes les bienvenus pour rejoindre la communauté !

Pour davantage d'information : d.fortin@bray-sur-seine.fr

Relevé de décisions :

- La continuation de la réflexion sur la filière bio
- Mobilisation pour la foire et présentation de l'ENS (16 et 17 mai) – prochain atelier.